

à usage domestique. On exporte actuellement d'Alberta de la houille maigre.

**M. Winch:** Mon honorable ami a beaucoup de chance, dans sa circonscription et les régions avoisinantes, parce qu'on y est maintenant en mesure d'exporter du charbon au Japon.

**M. Woolliams:** En effet.

**M. Winch:** Il s'agit du lignite, de la houille grasse.

**M. Woolliams:** C'est de la houille maigre.

**M. Winch:** Je maintiens que nous importons des millions de tonnes de charbon au Canada. A chaque année, le gouvernement fédéral verse des millions de dollars à l'industrie de la houille. Nous avons au Canada tous les genres de charbon que l'on connaît ou dont on se sert. Il nous faut donc une ligne de conduite en ce qui a trait à la houille. Je n'en demande pas plus.

Le ministre a-t-il eu le temps d'étudier l'ensemble de la situation du charbon, de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique, en ce qui a trait aux importations et aux exportations? Sinon, est-ce une question à laquelle il apportera une attention soignée?

**M. Herridge:** Monsieur le président, je veux tout d'abord féliciter le ministre d'avoir été nommé à son poste actuel. Je lui souhaite beaucoup de succès dans tout ce qu'il entreprendra dans l'intérêt général du Canada. Voilà une déclaration peu compromettante.

De 1945 ou 1946 à 1955 environ, on informait la Chambre de temps à autre des résultats obtenus à la suite d'expériences tentées avec une turbine à gaz utilisant de grandes quantités de charbon. En certaines occasions, on nous a annoncé avec éclat que les expériences seraient bientôt couronnées de succès. Je me souviens très bien de certaines déclarations qu'on a faites à ce sujet. Cependant, depuis 1955, on a gardé un silence de mort concernant cette turbine à gaz et les expériences auxquelles elle a donné lieu; on n'en parle presque plus.

J'aborde la question parce que les expériences se faisaient en vue de l'utilisation du charbon dans les locomotives, je pense, et pour d'autres machines du genre. Le ministre est-il en mesure de mettre le comité au courant des derniers résultats, de lui faire part des progrès accomplis, ou de lui dire si les expériences ont cessé?

**L'hon. M. Flynn:** Je crains de ne pouvoir répondre à l'honorable député en ce qui concerne ces expériences particulières. On m'a appris qu'elles avaient été interrompues, mais j'aimerais m'en assurer avant de lui donner une réponse catégorique. Je pourrais lui écrire

[M. Woolliams.]

à ce propos. Je ne saurais en dire davantage en ce moment.

**M. Robichaud:** Monsieur le président, je n'aurais qu'une seule question à poser au ministre avant l'adoption du crédit. Pourrait-il dire au comité si son ministère ou l'Office fédéral du charbon est entré en communication avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse en vue de l'établissement de grandes centrales à turbines à proximité des mines et, en ce cas, si l'on a songé à aménager ces centrales?

**L'hon. M. Flynn:** Dernièrement, il n'y a pas eu, que je sache, de communication. Depuis ma nomination, je n'ai reçu aucune demande de ce genre. Je ne saurais dire s'il y a eu une telle demande avant ma nomination, ni si elle est à l'étude. Depuis ma nomination, en tout cas, nous n'avons pas reçu pareille demande.

**M. Robichaud:** Le ministre sait que, tout dernièrement, la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a décidé d'aménager, à Grand-Lake, une centrale thermique qui consommera au moins 100,000 tonnes de charbon par année. Il me semble qu'il serait bien plus avantageux de prendre une partie importante de l'argent dépensé en subventions et en subsides, pour subventionner le coût de l'énergie électrique produite dans de grandes centrales alimentées au charbon à proximité des mines. On ferait ainsi d'une pierre deux coups. La mesure permettrait d'utiliser de grandes quantités de charbon et du même coup, elle assurerait une énergie bon marché aux industries nouvelles ou existantes des provinces de l'Atlantique.

**L'hon. M. Flynn:** Je serai heureux de demander aux fonctionnaires de l'Office fédéral du charbon d'examiner la proposition de l'honorable député. Pour ce qui a trait aux expériences relatives à la turbine à gaz—je reviens à la question posée par l'honorable représentant de Kootenay-Ouest—on me dit qu'un rapport complet a été publié il y a environ un an et que tout le monde peut se le procurer. Ce rapport a conclu que l'idée ne pouvait être mise en pratique. Je pourrais probablement obtenir un exemplaire du rapport pour l'honorable représentant.

**M. Herridge:** Merci.

**M. Winch:** Monsieur le président, je voudrais poser encore une question. Je me rends compte qu'on ne nous permet pas de demander des renseignements au sujet de ce qui s'est passé au cours d'une réunion à huis clos concernant le réseau d'électricité. Toutefois, comme nous parlons maintenant de la houille, je voudrais demander au ministre, qui s'y connaît dans ce domaine, si l'on a examiné la question. En Saskatchewan—et je crois